

Séance du mercredi 29 avril 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 23/04/2015

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Isabelle GARRELON

L'an deux mille quinze et le vingt neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Marie Lyse DUNION

Représentés : Danielle LACOMBE, Françoise MARRONCLE

Absents:

Objet: Commission de Délégation de Service Public - 2015_036

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, son président, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal,

Considérant que l'élection des membres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission de délégation de service public.

Après dépouillement, les membres désignés pour siéger à la commission de délégation de service public sont :

Membres titulaires

- Monsieur Jean LOUISFERT
- Monsieur Michel LEHOURS
- Madame Nadine ROQUESSALANE

Membres suppléants

- Monsieur Bruno FILIOL
- Madame Jeannine DUFFAYET
- Monsieur Éric BOUSQUET

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 07.05.2015
et publication ou notification du 18.05.2015



Le Maire,
A. DUJOLS

